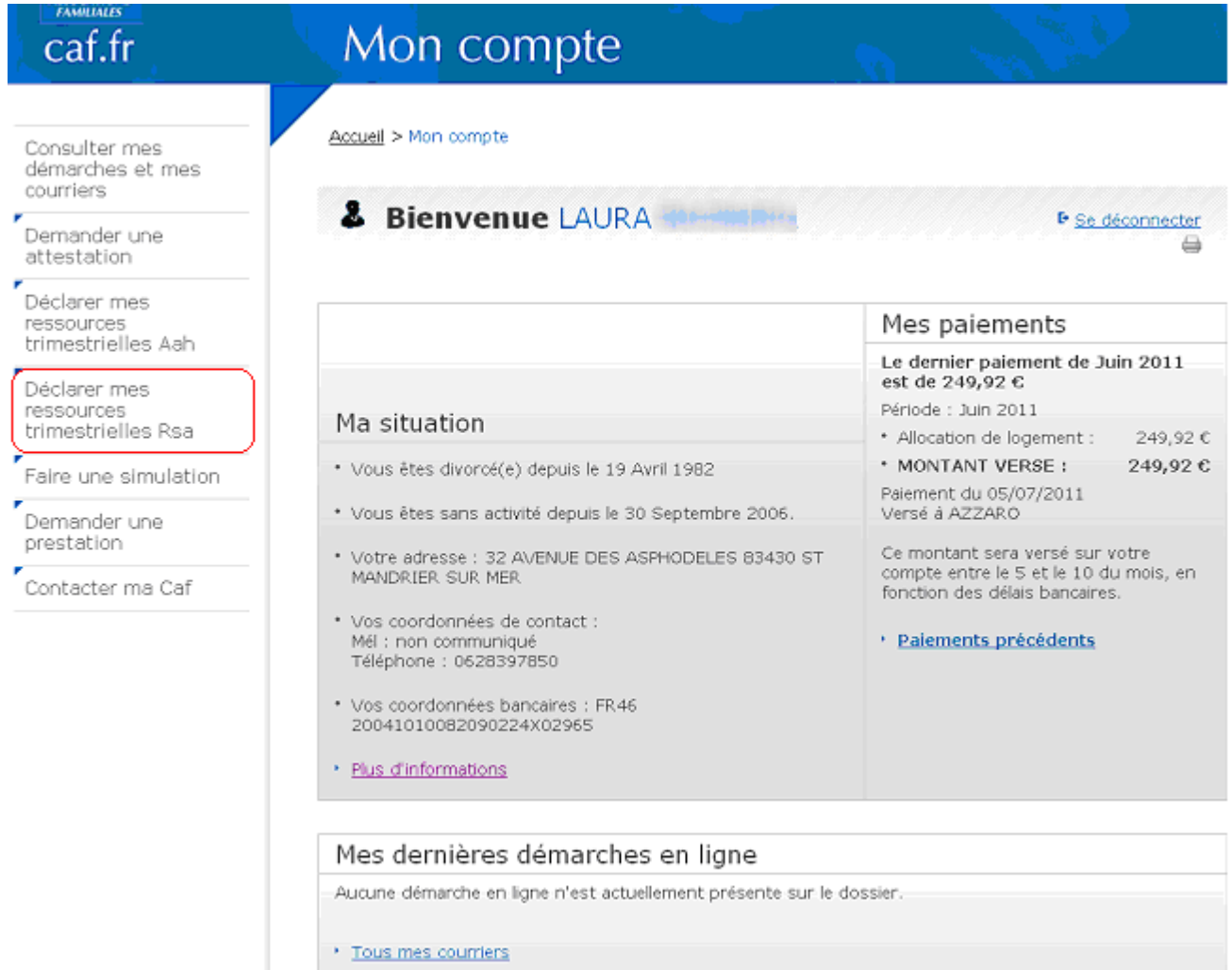


Comment déclarer mes ressources trimestrielles Rsa sur Internet

La déclaration trimestrielle Rsa est accessible sur www.caf.fr, espace « Mon compte ». Vous aurez besoin, pour vous identifier, de votre numéro d'allocataire et de votre code confidentiel (qui figure sur tous les courriers envoyés par la Caf).



FAMILIALES
caf.fr **Mon compte**

Accueil > Mon compte

Bienvenue LAURA [Se déconnecter](#)

Ma situation

- Vous êtes divorcé(e) depuis le 19 Avril 1982
- Vous êtes sans activité depuis le 30 Septembre 2006.
- Votre adresse : 32 AVENUE DES ASPHODELES 83430 ST MANDRIER, SUR MER
- Vos coordonnées de contact :
Mél : non communiqué
Téléphone : 0628397850
- Vos coordonnées bancaires : FR46 20041010082090224X02965
- [Plus d'informations](#)

Mes paiements

Le dernier paiement de Juin 2011 est de 249,92 €

Période : Juin 2011

- Allocation de logement : 249,92 €
- MONTANT VERSE : 249,92 €**

Paiement du 05/07/2011
Versé à AZZARO

Ce montant sera versé sur votre compte entre le 5 et le 10 du mois, en fonction des délais bancaires.

- [Paiements précédents](#)

Mes dernières démarches en ligne

Aucune démarche en ligne n'est actuellement présente sur le dossier.

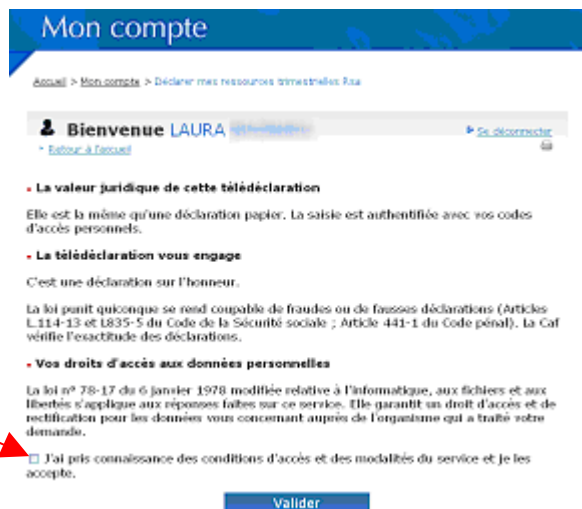
- [Tous mes courriers](#)

Menu de gauche :

- Consulter mes démarches et mes courriers
- Demander une attestation
- Déclarer mes ressources trimestrielles Aah
- Déclarer mes ressources trimestrielles Rsa**
- Faire une simulation
- Demander une prestation
- Contacteur ma Caf

1 - Rappel des engagements et obligations du télé déclarant :

Après avoir pris connaissance des conditions d'accès, vous devez les accepter en cochant la case, puis « valider »



Mon compte

Accueil > Mon compte > Déclarer mes ressources trimestrielles Rsa

Bienvenue LAURA [Se déconnecter](#)

La valeur juridique de cette télédéclaration

Elle est la même qu'une déclaration papier. La saisie est authentifiée avec vos codes d'accès personnels.

La télédéclaration vous engage

C'est une déclaration sur l'honneur.

La loi punit quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations (Articles L.114-13 et L.835-5 du Code de la Sécurité sociale ; Article 441-1 du Code pénal). La Caf vérifie l'exactitude des déclarations.

Vos droits d'accès aux données personnelles

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites sur ce service. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès de l'organisme qui a traité votre demande.

J'ai pris connaissance des conditions d'accès et des modalités du service et je les accepte.

Valider

2 - Rappel de votre situation familiale telle qu'elle est connue à la Caf et possibilité de signaler un changement

Si votre situation familiale a changé, vous ne pourrez pas effectuer votre déclaration trimestrielle par Internet, il faudra nous en informer par courrier

The screenshot shows a web page titled 'Bienvenue LAURA'. At the top right, there is a 'Se déconnecter' link. Below the header, there is a 'Retour à l'accueil' link. The main content area contains the following text: 'Avant de compléter votre déclaration, vérifiez votre situation familiale ci-dessous :'. Underneath, it says 'Vous Madame LAURA Né(e) le 23/03/1958'. Then, it asks 'Votre situation a-t-elle changé ?' with two radio button options: 'Oui' and 'Non'. At the bottom right, there is a blue 'Valider' button.

Si votre situation familiale n'a pas changé, cochez « Non » et cliquez sur « Valider » pour enchaîner sur la situation professionnelle.

3 - Rappel de votre situation professionnelle telle qu'elle est connue à la Caf et possibilité de signaler un changement

Indiquez si votre situation professionnelle a changé ou non et cliquez sur « Continuer » pour enchaîner sur la déclaration des ressources.

The screenshot shows a web page titled 'Déclaration trimestrielle RSA'. It contains the following text: 'Avant de compléter votre déclaration, vérifiez votre situation professionnelle ci-dessous :'. Underneath, it says 'Vous : Madame LAURE Activité salariée depuis le 15/11/2007'. Then, it asks 'Votre conjoint (e), concubin (e) ou pacsé (e) : Monsieur ERNEST Activité salariée depuis le 01/10/2007'. Below that, it asks '*Votre situation a-t-elle changé ?' with two radio button options: 'Oui' and 'Non'. At the bottom, there are two blue buttons: 'Quitter' and 'Continuer'.

Si votre situation professionnelle n'a pas changé, cliquez sur « Non » et sur « Valider » pour enchaîner sur la déclaration des ressources.

4 - Saisie des ressources trimestrielles

Un écran présente toutes les natures de ressources que vous pourriez déclarer.

Si vous êtes travailleur indépendant, vos revenus sont déterminés annuellement par le Conseil Général, ne déclarez pas vos revenus issus de cette activité. En revanche, déclarez les revenus d'autres natures (pension alimentaire, par exemple).

Si vous êtes auto-entrepreneur, vous devez déclarer vos revenus mois par mois dans la rubrique « travailleurs indépendants »

Quelles sont les ressources pour les 3 mois indiqués :

Monsieur

Né(e) le

N'indiquez pas les prestations familiales versées par la Caf ou la Cmsa, la prime de retour à l'emploi,

l'aide personnalisée de retour à l'emploi. Indiquez les ressources réellement reçues chaque mois (par exemple pour le mois de mars vous devez déclarer le montant de la pension alimentaire reçue en mars et le salaire net de février payé début mars). Attention, vos déclarations seront systématiquement vérifiées l'année suivante auprès du service des impôts. Déclarez les revenus perçus à l'étranger même non imposable en France.

	Jun 2012	Juillet 2012	Août 2012
Salaires	<input type="text"/> €	<input type="text"/> €	<input type="text"/> €
Indemnités de chômage	<input type="text"/> €	<input type="text"/> €	<input type="text"/> €
Pensions alimentaires reçues	<input type="text"/> €	<input type="text"/> €	<input type="text"/> €
Revenus de stages de formation professionnelle	<input type="text"/> €	<input type="text"/> €	<input type="text"/> €
Pour les catégories « Salaires » et « Revenus de stage et de formation professionnelle », Précisez le nombre d'heures de travail pour chaque mois	<input type="text"/> h	<input type="text"/> h	<input type="text"/> h
Revenus exceptionnels	<input type="text"/> €	<input type="text"/> €	<input type="text"/> €
Primes et accessoires de salaire	<input type="text"/> €	<input type="text"/> €	<input type="text"/> €
Revenus non salariés	<input type="text"/> €	<input type="text"/> €	<input type="text"/> €
Allocation de veuvage	<input type="text"/> €	<input type="text"/> €	<input type="text"/> €
Retraites, pensions, rentes	<input type="text"/> €	<input type="text"/> €	<input type="text"/> €
Indemnités de chômage partiel	<input type="text"/> €	<input type="text"/> €	<input type="text"/> €
Indemnités journalières de maternité, paternité, adoption	<input type="text"/> €	<input type="text"/> €	<input type="text"/> €
Indemnités journalières maladie, maladie professionnelle et accident de travail	<input type="text"/> €	<input type="text"/> €	<input type="text"/> €
Revenu supplémentaire temporaire d'activité (Rsta)	<input type="text"/> €	<input type="text"/> €	<input type="text"/> €
Aides et secours financiers Réguliers	<input type="text"/> €	<input type="text"/> €	<input type="text"/> €
Autres ressources	<input type="text"/> €	<input type="text"/> €	<input type="text"/> €
Aucune ressource	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Argent placé	<input type="text"/> €		
Local non loué	<input type="text"/> €	<input type="text"/> €	<input type="text"/> €
Terrain non loué	<input type="text"/> €	<input type="text"/> €	<input type="text"/> €

Vous pouvez cliquer directement sur la ligne pour obtenir des renseignements supplémentaires sur la nature des revenus.

Quitter

Continuer

Déclaration trimestrielle RSA

Madame LAURE
Né(e) le 07/10/1958

	Mars 2012	Avril 2012	Mai 2012	Aujourd'hui, si vous avez cessé de percevoir un de ces revenus, cochez la case
Salaires	1200 €	0 €	0 €	<input type="checkbox"/>
Indemnités de chômage	0 €	1000 €	0 €	<input checked="" type="checkbox"/>
Pensions alimentaires reçues	0 €	200 €	0 €	<input type="checkbox"/>

Case à cocher si vous avez cessé de percevoir certains revenus. Sur la page suivante, des renseignements complémentaires vous seront demandés (date de fin de perception, perception d'un revenu de remplacement...)

Déclaration trimestrielle RSA

Monsieur
Né(e) le

Salaires

Indiquez votre date de cessation totale d'activité :
Pour le 10 décembre 1975, tapez 10/12/1975

A la date du jour, Avez-vous perçu un revenu de substitution ou (re)pris une activité : Oui Non

Indiquez la date de perception d'un revenu de substitution ou de (re)prise d'activité :
Pour le 10 décembre 1975, tapez 10/12/1975

Cliquez sur le lien pour plus d'explications

5 - Cliquez sur « Continuer » pour confirmer et enregistrer votre télé déclaration

A ce stade, vous pouvez corriger votre déclaration

Déclaration trimestrielle RSA

Pour modifier les informations saisies, cliquez sur les liens
 Pour valider votre saisie et transmettre votre déclaration, cliquez sur le bouton « Valider »
 Pour abandonner votre saisie, cliquez sur le bouton « Abandonner »

Monsieur
 N/A(N) M

	Juin 2012	Juillet 2012	Août 2012
Salaires	0 €	0 €	0 €
Indemnités de chômage	0 €	0 €	0 €
Pensions alimentaires reçues	0 €	0 €	0 €
Revenus de stages de formation professionnelle	0 €	0 €	0 €
Pour les catégories « Salaires » et « Revenus de stage et de formation professionnelle », Précisez le nombre d'heures de travail pour chaque mois	0 h	0 h	0 h
Revenus exceptionnels	0 €	0 €	0 €
Primes et accessoires de salaire	0 €	0 €	0 €
Revenus non salariés	0 €	0 €	0 €
Allocation de veuvage	0 €	0 €	0 €
Retraites, pensions, rentes	0 €	0 €	0 €
Indemnités de chômage partiel	0 €	0 €	0 €
Indemnités journalières de maternité, paternité, adoption	0 €	0 €	0 €
Indemnités journalières maladie, maladie professionnelle et accident de travail	0 €	0 €	0 €
Revenu supplémentaire temporaire d'activité (Rata)	0 €	0 €	0 €
Aides et secours financiers Réguliers	0 €	0 €	0 €
Autres ressources	0 €	0 €	0 €
Aucune ressource	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Argent placé	0 €		
Local non loué	0 €	0 €	0 €
Terrain non loué	0 €	0 €	0 €


Pour corriger l'une de ces informations, cliquez sur son libellé. Vous reviendrez au niveau de l'écran de saisie des informations et vous pourrez les corriger.

Pour modifier les informations saisies, cliquez sur le libellé de la rubrique correspondante
 Pour transmettre votre déclaration, cliquez sur le bouton « Valider »

Abandonner

Valider

6 – Pour transmettre votre déclaration, cliquez sur « valider », un message vous confirmera l’envoi de votre déclaration à la Caf

 **Bienvenue LAURA** [Retour à l'accueil](#) [Se déconnecter](#) 

Vous avez validé votre déclaration trimestrielle de ressources

Celle-ci a la même valeur que la déclaration papier.

Vous certifiez sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur cette télédéclaration et vous vous engagez à signaler immédiatement à votre Caf tout changement intervenant dans votre situation.

Nous vous rappelons que la Caf vérifie l'exactitude de cette déclaration auprès de l'administration fiscale.

Les éléments que vous nous avez déclarés vont nous permettre d'étudier vos droits. Si des *incohérences* sont constatées, nous vous contacterons.

Pour confirmer et terminer votre télédéclaration

Pour revenir à la télédéclaration

Après confirmation, vous avez la possibilité d’enregistrer ou imprimer le récapitulatif de votre déclaration au format Pdf (téléchargement possible et gratuit du logiciel Adobe).